



Développez votre  
chiffre d'affaires



Programme  
d'accompagnement  
personnalisé gratuit



5 millions  
d'acheteurs en  
quelques clics



Vendez  
24h/24 et 7j/7

# INFOCHIMIE

En partenariat avec

Chimie  
Pharma  
HEBDO

**f**CTM

21-22 octobre 2020

Dock Pullman  
Paris

ESOPE

L'événement dédié aux  
équipements industriels  
chaudronnés

ABONNÉ

## « A Lacq, le niveau d'activité se situe aux alentours de 80% »

SYLVIE LATIEULE

Publié le 14/05/2020



© Chemparc

***Malgré des difficultés à mobiliser ses salariés, la plateforme de Lacq n'a jamais cessé ses activités. Et alors que la reprise s'annonce, le sentiment global est bon, mêmes si les difficultés que rencontrent les secteurs aéronautique, automobile et cosmétique affectent un certain nombre d'acteurs. Entretien avec Patrice Bernos, directeur général de Chemparc, en charge du développement industriel [sur le Bassin de Lacq](#).***

### **Comment la plateforme de Lacq a-t-elle vécu la période de confinement ?**

Sur le bassin de Lacq, quasiment aucune unité de production n'a cessé ses activités. Certes, la première semaine, nous sommes tombés à 40% d'activité. Mais très vite la plateforme est remontée à 65-70 % d'activité. Depuis le déconfinement, le niveau d'activité se situe aux alentours de 80%. En conclusion, malgré la crise sanitaire, pratiquement tous les sites ont continué de tourner, mais dans des conditions dégradées.

### **A quoi sont attribuées ces baisses d'activité ?**

Toray est l'une des rares sociétés à avoir arrêté ses productions au tout début du confinement. Elle l'a fait pour des raisons de sécurité, le temps de mettre en place des procédures de distanciation sociale et de gestes barrière, puis elle a pu redémarrer. De façon générale, la baisse d'activité a surtout été attribuée à la difficulté de mobiliser des ressources humaines. Le premier argument a été la nécessité de garder ses enfants alors que les crèches et écoles avaient fermé leurs portes. Ensuite, il y a des personnes à risque que l'on ne pouvait pas exposer. Enfin,

un certain nombre de collaborateurs ont eu peur de venir travailler, mais cela n'a duré qu'une quinzaine de jours. Ils ont ensuite repris le chemin du travail.

### **Vous avez évoqué les sites de production, que s'est-il passé pour les activités de R&D ?**

Pour ce qui est de la plateforme de R&D ChemStart'up qui accueille plusieurs entreprises, dont M2i et Canoe, la plupart des collaborateurs sont passés en télétravail, à l'exception peut-être des 15 collaborateurs de M2i qui ont continué leurs activités sur site.

### **Est-ce les prestataires de services ont aussi continué de travailler ?**

Les prestataires n'ont pas stoppé leurs activités car ils ont pu mener des opérations de maintenance. Mais ils ont aussi travaillé en mode dégradé, souvent de par la difficulté de mobiliser des collaborateurs. Cependant, plusieurs industriels ont acté le décalage en 2021 de programmes d'investissements initialement prévus en 2020, d'où les inquiétudes de ces prestataires de services pour les mois à venir.

### **Y a-t-il aussi des craintes pour l'activité économiques des acteurs de Lacq ?**

Les sociétés ne sont pas toutes logées à la même enseigne. Ainsi, Vertex qui produit du bioéthanol de grade carburant a été très tôt touché par la baisse de la demande. Néanmoins grâce à un arrêté pris le 20 mars, la société a pu réorienter une partie de sa production vers du grade pharma pour la production de gels hydroalcooliques. Avec le déconfinement, elle devrait bientôt pouvoir tourner à nouveau à pleine capacité. D'autres acteurs comme

Speichim ou Sanofi tablent sur de bons niveaux d'activité après le redémarrage complet de leurs installations. Les difficultés que rencontrent les secteurs aéronautique, automobile et cosmétiques de luxe touchent en revanche un certain nombre d'acteurs. Toray, bien sûr, qui produit des fibres de carbone mais aussi, Arkema qui fournit des plastiques, Toyal qui est un fournisseur de pigments pour la peinture automobile et la cosmétique ou Noveal (ex Chimex) qui produit des matières actives pour L'Oréal. La situation très disparate suivant les industriels et le positionnement de leurs produits sur les marchés. Néanmoins, il n'y a pas de « sentiment global négatif ».

### **Qu'en est-il des projets en cours, sont-ils poursuivis ?**

Les projets sont maintenus mais ils vont prendre du retard. Par exemple pour la nouvelle extension de ChemStart'up, nous étions en phase de consultation pour la sélection de l'architecte. Cela n'a pas pu se faire et il va y avoir un décalage du projet dans le temps, même s'il n'est pas remis en question. Même chose pour le projet de construction d'un méthaniseur par le groupe Fonroche. L'enquête publique devait avoir lieu après les élections municipales qui ont elle-même été décalées. Le projet va prendre 3 ou 4 mois de retard.

### **Cette crise sanitaire a mis en lumière la nécessité de retrouver une certaine souveraineté industrielle dans de nombreux domaines. Est-ce que Lacq pourrait participer à ce mouvement ?**

A Lacq nous sommes très « branchés » sur ce sujet de la relocalisation. Sous l'impulsion d'Alain Rousset, notre président de région, nous avons recommencé à travailler sur le sujet et tenté de mobiliser des industriels. On a récemment rappelé que 80% des principes actifs

pharmaceutiques consommés en Europe étaient produits en Asie et qu'il fallait revenir sur cette situation. Nous avons le sentiment que ce phénomène pourrait aussi intervenir dans les cosmétiques et pourquoi pas dans l'électronique. D'ailleurs, même avant la crise, on commençait à évoquer des problèmes de qualité, de fiabilité, mais aussi d'empreinte carbone de la chaîne logistique pour des produits importés. Au niveau de notre région, les pouvoirs publics pourraient accompagner des projets de relocalisation, mais il faudrait que les industriels s'engagent. C'est tout notre enjeu aujourd'hui que de créer des espaces de réflexion entre les industriels et les institutionnels pour accompagner le mouvement. Il faudrait par ailleurs que l'Europe revoie un peu les conditions d'un développement du made in Europe. Le règlement européen nous interdit toujours d'aider de grandes entreprises, même lorsqu'il s'agit de petits projets à risque très innovants.

### Quelle forme pourrait prendre cette réindustrialisation ?

Il y a d'abord des possibilités d'augmentations de capacités sur des unités existantes appartenant à de grands industriels. Et puis nous avons toujours des espaces disponibles pour la construction de nouvelles unités. Par exemple au niveau de Chem'pôle 64 à Mourenx, qui est notre plateforme de chimie fine, nous avons 15 hectares de surface disponible. On pourrait accompagner des projets innovants en chimie fine ou de spécialité, ainsi que dans le domaine du biosourcé.